

Madame BURLOT Jacqueline
2, Allée du Galis
64121 Senes Caster.

Pj 3

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Pour le nouveau PLU, les maisons doivent être desservies par une voie telle que les pompiers puissent y circuler.

Il se trouve que je suis propriétaire de la maison sise 6, chemin Lanne deu Mieu à Bielle. L'accès à cette maison se fait par une servitude ancestrale extrêmement étroite : impossibilité d'y accéder

- pour les pompiers
- pour les camions, en particulier la livraison du fuel est faite depuis la route de Pau
- un petit rotobroyeur.

En conséquence, je demande à ce que son accès réponde au nouveau PLU.

En vous remerciant de prendre ma demande en considération, veuillez agréer Monsieur mes salutations distinguées.

à Bielle le 10/09/2019

Commissaire
A. ETCHÉLECOU
Enquêteur